

Vivre à La Roquette

DOSSIER
**- Bilan de l'action
municipale**

SÉCURITÉ
**- Opération
sécurité seniors**



ACTUALITÉ
- logements sociaux

Édito

Chères Roquettannes, chers Roquettans,

Comme d'habitude, vous trouverez dans ce numéro de «Vivre à La Roquette», que vous attendez, je l'espère avec impatience, les nouvelles de la vie de notre village et des informations pratiques sur notre environnement.

Vous y trouverez, entre autres, pages 4 et 5, la liste non exhaustive des réalisations municipale de l'année 2010. De gros dossiers sont en cours, sur lesquels nous n'avançons pas aussi vite que nous le souhaiterions. Nous préférons un dossier complet et bien mené qui progresse lentement à un dossier bâclé traité dans la précipitation. L'article sur le PLU, page 14, en est une illustration parlante. Certains dossiers «traînent» depuis des décennies, comme celui du village. Nous n'avons pas le droit à l'erreur en acceptant, pour accélérer le mouvement, des contraintes qui dénaturent notre projet.

Je comprends l'impatience de certains, mais le rôle des élus et celui du maire en particulier, est de prendre en compte uniquement l'intérêt général. Nous sommes les élus de tous les Roquettans et tant que je serai maire, il n'en sera pas autrement. Fort de ce credo, j'accepte les critiques, même si elles sont quelquefois injustifiées ou partisans, ce qui me blesse personnellement. Je suis, reste et resterai à votre écoute.

Nous sommes déjà en fin d'année, Noël et le jour de l'an approchent à grands pas et j'espère de tout cœur que vous profiterez de ces fêtes en famille dans la joie et le bonheur d'être réunis. Bonnes fêtes à tous et au plaisir de vous accueillir nombreux le **vendredi 7 janvier** pour les «Vœux du Maire», sous le chapiteau de Piste d'Azur.

Votre bien dévoué,

André Roatta
Maire

ENQUÊTE PUBLIQUE - PROJET DE MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le maire de La Roquette-sur-Siagne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du plan d'occupation des sols (POS) en vue de permettre la réalisation d'un groupe scolaire sur une zone NA7, la réalisation d'équipements d'intérêt communautaire et la rectification d'un article du règlement.

L'enquête se déroulera à la mairie du lundi 27 décembre 2010 au mardi 25 janvier 2011, du lundi au vendredi, de 8 à 16 heures.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- Lundi 27 décembre 2010, de 10 à 12 heures
- Lundi 10 janvier 2011, de 10 à 12 heures
- Mardi 25 janvier 2011, de 14 à 16 heures

Renseignements- Service urbanisme : 04 92 19 45 07

ILS SONT FORMIDABLES CES ROQUETTANS Régine de Quillacq, la passionnée

Prenez un air d'opéra, un bloc de marbre et une planche à voile... Voilà un résumé (ô combien lapidaire) du parcours de Régine de Quillacq ! Après une naissance poitevine, Régine de Quillacq grandit en Afrique du nord où elle excelle autant dans l'art lyrique qu'en sport aquatique, laissant de côté le rêve qui la poursuit depuis l'âge de 4 ans ... Devenir sculpteur !

Puis, en mai 1963, Régine de Quillacq pose ses bagages à la Roquette-sur-Siagne... Suite à un accident vocal, elle abandonne sa carrière lyrique et s'oriente vers le sport. En 1981, après moult pérégrinations sportives de par le monde, la championne de France de free style choisit enfin la voie royale, la sculpture !

Après un apprentissage de douze ans chez le maître sculpteur Zénééré, au Val de Mougins, où l'artiste découvre la pierre d'Estailades, sa main et son cœur se portent vers le rose du marbre du Portugal, le blanc du marbre de Carrare et le vert de l'onix du Pakistan. De la matière brute jaillissent surtout des silhouettes féminines, graciles et évanescentes, aux longs cheveux perlés, aux jupes parsemées de fleurs, qui suggèrent l'art déco ou le mouvement préraphaélite. Parfois surgit un éléphant ou une chimère...

Au burin ou au compresseur, Régine de Quillacq, frêle et forte en même temps et femme au caractère bien trempé, se laisse guider par son monde intérieur, exultant à lui donner forme, à concrétiser son rêve ; un rêve qui rencontre alors l'esprit de celui qui regarde, l'amateur d'art comme le néophyte, séduit par tant de beauté – par tant d'humanité.

Régine de Quillacq sera l'**invitée d'honneur** de l'exposition du peintre, Bernard Pett, à la salle des mariages de la mairie, en **janvier 2011**.

Entrée libre, de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi.



Priorité au logement social

Le 23 septembre dernier, André Roatta ainsi que de nombreuses personnalités dont le sous-préfet, Claude Serra, ont posé la première pierre du programme des «Résidences de Lérins», avenue de la République, en face du centre commercial Intermarché ; une première pierre qui annonce la volonté et la nécessité pour la municipalité de la Roquette de se doter de logements sociaux sur son territoire.

DES PROJETS EN COURS ET À VENIR

Les Résidences de Lérins, et Le Clos de Siagne, deux programmes, intégrant des logements à caractère social. Les Résidences de Lérins sont une opération locative réalisée par le groupe Solendi APH, composée de quatre bâtiments desservant 74 logements déclinés en 37 T2, 32 T3, quatre T4 et un T5.

Ces résidences répondent à des critères élevés en matière de qualité environnementale (par exemple le label Très haute Performance Énergétique et Energies Renouvelables) et se distinguent par une architecture élégante et sobre s'intégrant en parfaite harmonie avec la topographie du site. Jouxant les quarante-cinq villas du programme Kaufmann et Broad, ces bâtiments participeront donc à la qualité urbanistique de l'ensemble immobilier.

La résidence du Clos de Siagne, située en face du hameau St Jean, sur l'avenue de la République, consacre 30% de son programme au logement social (soit 25 appartements), ce qui est, dorénavant, une obligation pour tout projet collectif, ce qui sera inscrit dans le PLU.

UNE POLITIQUE NÉCESSAIRE

Ces programmes de logements sociaux sont nécessaires à plus d'un titre. Tout d'abord, la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) du 13 décembre 2000 complétée par la loi du 2 juillet 2003 «Urbanisme et Habitat», a instauré, par



Pose 1^{ère} pierre aux Résidences de Lérins

son article 55, l'obligation de 20 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants sous peine de pénalité... Ce qui est le cas pour La Roquette qui paye 75 000 euros, reversés à la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence !

Prônant conjointement la lutte contre le gaspillage de l'espace en favorisant le renouvellement urbain et une politique des déplacements au service du développement durable, la loi SRU cherche aussi à inciter à la mixité urbaine et sociale.

On constate, en outre, que les loyers sont particulièrement prohibitifs pour les actifs de la région PACA qui ont de plus en plus de mal à se loger. La municipalité s'est donc engagée dans une politique volontariste de développement du parc de logements pour actifs, qui sera doublé grâce à ces projets.

TOUS CONCERNÉS !

Loin d'être un ghetto, le logement social concerne, a concerné ou concernera beaucoup de français moyens, sachant que cinq locataires du lotissement social des Roses de mai sont devenus propriétaires d'une villa du programme Kaufmann et Broad, grâce au (bientôt défunt) PASS Foncier... Tout un chacun, peut être, un jour, locataire d'un logement social et le lendemain, propriétaire de son appartement ou de sa maison (ou vice-versa), au gré des aléas existentiels, des «accidents de la vie» - chômage, divorce,...- aux bonnes surprises que réserve parfois le destin !

Renseignements / Logement social - CCAS : 04 92 19 45 13



POINT SUR LES

Comme chaque année, l'équipe majoritaire s'est réunie le samedi 6 novembre pour faire le bilan de l'année écoulée et fixer les objectifs 2011. Une bonne occasion pour vous rendre compte de l'avancement des dossiers en cours.



De nouveaux bureaux pour mieux vous accueillir



Nouveaux abris containers



15 nouveaux ordinateurs portables pour les écoles

2010 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE

Sur le plan financier, l'équilibre ayant été rétabli en 2009, le budget 2010 devrait être en équilibre, ceci malgré quelques surprises désagréables. En effet, la pénalité pour insuffisance de logements sociaux qui avait été réduite de moitié l'an dernier a retrouvé en 2010 son niveau de 2008, soit 75 000 €. Le poste «entretien des véhicules» a lui aussi explosé du fait de plusieurs incidents coûteux sur les engins d'entretien (tractopelle...). De plus les droits de mutation devraient baisser.

Un bilan précis vous sera présenté lors du vote du budget 2011, la priorité pour l'équipe en place étant de poursuivre l'effort de maîtrise des dépenses et la rénovation du patrimoine municipal : bâtiments, parc de véhicules, mise en sécurité de la commune ou économies d'énergie.

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

Cette année, 685 000 € ont été investis pour des travaux d'entretien et de renouvellement, que ce soit dans les écoles, en particulier en changeant la chaudière fioul par une chaudière à gaz beaucoup plus performante et économe à l'école Saint-Jean, les cuisines, le city-stade, etc... Le plus gros poste ayant été la rénovation et la mise aux normes énergétique de la mairie accompagnée de la création de 9 bureaux (coût 200 000 €).

Sur le plan sécurité, la signalétique routière a été, elle aussi, mise aux normes et onze hydrants ont été posés pour 120 000 €, ce qui termine pratiquement le plan de mise en sécurité incendie de la commune. Des ralentisseurs ont été aussi normalisés.

Au niveau voirie, le chemin de la commune a été rénové par le Conseil général, avec création d'espace piéton (faute de place pour de vrais trottoirs) et l'assainissement

du boulevard de la République au niveau de «Pont d'Avril» a été réalisé, créant quelques bouchons au passage. A la chapelle Saint-Jean, le busage et les trottoirs ont été refaits. Le fleurissement a fait l'objet d'un effort particulier en améliorant les suspensions et en changeant entièrement l'arrosage automatique.

Le plan pluriannuel de remplacement des matériels a été poursuivi avec la commande de deux véhicules (54 000 €), un pour la police municipale et un véhicule isotherme pour la livraison des repas à domicile, en cours d'aménagement frigorifique. Les écoles ont été équipées de copieurs couleur en remplacement des imprimantes plus budgétivores, et le renouvellement du matériel informatique a lui aussi été poursuivi avec l'achat de quinze ordinateurs portables pour les écoles et le remplacement de cinq en mairie.

Enfin, pour terminer cette litanie d'investissements qui ne se voient pas forcément beaucoup, mais qui sont pourtant indispensables pour l'avenir, signalons que près de 60 000 € ont été investis pour la création de caveaux au cimetière. Près de 700 000 € sont prévus l'an prochain pour continuer dans la voie de la rénovation de notre commune.

LES «GROS DOSSIERS» AVANCENT EUX AUSSI

Traitement de déchets - IKEA

Plusieurs gros dossiers absorbent une grosse partie de l'énergie des élus. Le plus menaçant cette année a été sans conteste le projet du SIVADES d'installer une usine de traitement des déchets dans la plaine de la Siagne. Seule la mobilisation totale des élus, des associations, des délégués de quartiers, aidés par les conseils du Groupe Expert, dans le cadre d'une cellule de crise, ont permis de développer une stratégie efficace pour éviter qu'une usine inadaptée et démesurée anéantisse la vocation agricole de notre plaine.

ACTIONS 2010

Nous avons déjà développé ce sujet dans plusieurs «lettres du Maire», mais sachez qu'elle a mobilisé tous nos efforts. Le combat n'est pas terminé et nous avons fait des propositions précises pour que les installations en cours d'étude soient le plus efficaces et surtout les moins coûteuses pour le contribuable.

Quant au dossier IKEA, il s'est refermé de lui même, évitant les polémiques inutiles, après que nous ayons exprimé notre refus du projet initial de 35 000 m² et sans que nous ayons eu à nous prononcer sur celui en bi-site Mougins – Nice rejeté par l'Etat.

BASE DE LOISIRS

Le projet d'espace culturel et sportif intercommunal de la Vallée de la Siagne est engagé. Le cabinet d'architecte est choisi, le projet pratiquement finalisé. Le bâtiment de 1 800 m² abritera la salle polyvalente intercommunale et deux salles municipales de 150 m² : un dojo et une salle de danse, les sanitaires et les vestiaires étant communs. Il abritera aussi un patio multi-usage et les locaux de l'école de cirque, la tente étant placée derrière le bâtiment. Il sera doté de 180 places de parking mutualisables avec les 100 places du parking Ferrero.

Grâce à Pôle Azur Provence, la vallée de la Siagne sera dotée d'un outil culturel et sportif exceptionnel qui sera complété par la piscine et le gymnase prévus à Pégomas. Les travaux devraient commencer au premier semestre 2011, fin prévue début 2013. Une présentation sera proposée aux associations et à la population dès que le projet sera définitivement arrêté. Parallèlement, une étude sur l'aménagement et la sécurisation de la base de loisirs est en cours de façon à ce qu'elle constitue un ensemble adapté aux besoins des jeunes et des moins jeunes.

PROJET VILLAGE

Les problèmes du village sont clairement identifiés : stationnement déficient, popula-

tion insuffisante pour maintenir l'activité commerciale et circulation saturée. Comme nous vous l'expliquions dans le numéro précédent, le projet global que nous avons présenté au Conseil général, n'a pas été accepté, car il ne répond pas totalement aux exigences en matière routière. Il faut rappeler que le projet de tranchée couverte de la précédente municipalité avait, lui aussi, été refusé pour des raisons de coût (22 millions d'euros pour 150 mètres de tranchée...). En attendant, nous avons demandé la mise en place d'un feu tricolore et pour sortir de l'impasse nous retravaillons le projet qui commence à devenir le serpent de mer de la commune !

PLU ET COMPAGNIE

Le projet de PLU suit son cours. Il est présenté ce mois ci aux «personnes publiques associées» et s'il est accepté, fera l'objet d'une enquête publique qui sera la dernière occasion de vous exprimer. A cet effet, une cinquième réunion publique sera organisée, qui clôturera la concertation. Normalement, le PLU devrait être voté mi 2011.(voir article page 14)

Le projet des 74 logements sociaux, en face d'Intermarché, avance et devrait être livré en 2012. Avec les 25 logements sociaux du Clos de Siagne, La Roquette aura plus que doublé son parc locatif social, sans compter les vingt appartements et les dix villas Kaufman, acquises en accession sociale à la propriété grâce au dispositif Pass Foncier qui s'arrête fin 2010.

Comme le disait le journal La Lanterne : «la France compte 30 millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement». A la Roquette, ce ne sont pas non plus les sujets de préoccupation qui manquent. Toute l'équipe municipale s'attelle à régler avec détermination, même si quelquefois on regrette que ces dossiers n'avancent pas plus vite.



Chemin de la commune



11 hydrants ont été posé



Embellissement de la commune - suspensions



Espace culturel et sportif intercommunal vallée de Siagne

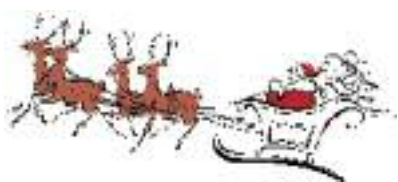
LES COMMERÇANTS VOUS INVITENT À FÊTER NOËL

La période de Noël est une période à part dans le calendrier : sorties, cadeaux, festivités en famille... Les commerçants de la commune vous invitent à partager un moment de convivialité et à découvrir leurs offres pour les fêtes. Ils vous attendent nombreux.

SAMEDI 11 DÉCEMBRE À SAINT-JEAN DE 11 À 13 HEURES

Les enfants sont invités à se faire photographier avec le Père Noël, présent en personne pour l'occasion, soit par leurs parents, soit par son photographe. Pendant ce temps, les parents pourront déguster huîtres et assiettes gourmandes avec un verre de muscadet (participation demandée) et assister à une démonstration de Kung Fu par China Club.

Vers midi, vous êtes invités à découvrir vos tenues de fête lors d'un défilé de mode offert par Art et Mode et Liberty chic, clôturé par un apéritif offert par les commerçants. Menu «spécial fête» dans les restaurants du quartier.



SAMEDI 18 DÉCEMBRE AU VILLAGE DE 11 À 17 HEURES

Venez fêter Noël avec les commerçants du village, le 18 décembre de 11 à 17 heures, sur la place José Thomas.

Le Père Noël sera de retour accompagné de son âne qui se fera un plaisir de promener les enfants... Des ballons et papillotes seront offerts aux petits le tout au son de musiques country.

Une démonstration de danses country sera offerte par l'association Line Dance Country. Pour les plus grands, rendez vous près du four communal où un vin chaud, accompagné de pain d'épice et de marrons vous sera offert par vos commerçants.



VENDREDI 24 DÉCEMBRE À DANDON – PONT D'AVRIL DE 11 À 13 HEURES

Les commerçants vous attendent nombreux en cette veille de Noël. Ils proposent aux enfants (de 7 à 77 ans et plus !) un spectacle comique réalisé par une artiste bénévole du quartier, ainsi qu'un karaoké autour des chants de Noël.

Dégustation de barbe à papa pour les petits, les plus grands sont invités à se réchauffer dans la joie autour d'un verre de vin chaud, accompagné de quelques marrons, le tout au son de l'accordéon.

Nouveaux services dans vos quartiers

Boulangerie du Village
Daniel Reboullat nous informe des nouveaux horaires de la boulangerie : 7 h à 20 h du mardi au samedi et le dimanche 7 h à 13 h et 17 h à 19 h 30.

Pour améliorer le service, un dépannage «épicerie» vous est proposé.

Pratique, si on a oublié le sel le dimanche après-midi !



JERANIS Traiteur

Comme nous vous l'avons indiqué, Rudy Meunier a ouvert sa boutique traiteur en septembre au Hameau de Saint Jean. Il nous informe de ses nouveaux horaires, de 9 h 30 à 19 h 30 du mardi au samedi. En plus des plats à emporter, il est désormais possible de déguster sur place.



UN MARCHÉ, DEUX MARCHÉS...

2009 : (Re) naissance du marché à la Roquette-sur-Saigne ! le 17 octobre 2009, rendez-vous fut pris avec les Roquettiens pour profiter des produits du terroir, le mercredi matin, sur la jolie place du village, et le samedi matin, au hameau St Jean. Etat des lieux, un an plus tard...



Régis Nunzi



Famille Campana



Christine Beurrois



Timothée Buffo



le poissonnier Eric

AU VILLAGE

Octobre 2010. Qui peut souffler la première bougie du marché du terroir ? Après moult difficultés, vent et pluie sous les platanes et autres aléas de la vie du marchand ambulant, les irréductibles sont là et bien là, **Roberto et Cathy** derrière leur banc de fruits et légumes, ainsi que la famille **Campana**, fidèles au poste pour présenter ses légumes cueillis le jour même dans la plaine ; tout comme **Eric** et son étal de poissons du «pays» ou de l'Atlantique.

Puis, le marché a accueilli **Régis Nunzi**, un passionné passionnant, labellisé «fromager de France» ; il affine des fromages de vache, de chèvre et de brebis de l'arrière-pays de Fayence et propose d'autres produits déjà affinés qu'il réceptionne le jour même du marché roquettan... Fromages qu'il coupe avec un fil à fromage ! D'origine corse, il présente aussi de la charcuterie de Bastelica – coppa, lonzo, figatelli de novembre à avril- et une charcuterie des Cévennes –caillettes, saucisses aux herbes ou à la couenne- issue de porcs nourris à la châtaigne ainsi que du beurre du Pas-de-Calais. Enfin, le traiteur **Timothée Buffo** a rejoint l'équipe, aiguisant l'appétit des chalands par les

odeurs alléchantes de ses poulets rôtis accompagnés de socca, de pizzas et de pissaladières et tartes à la tomate. Avant de quitter le marché, le panier bien garni (avec, y compris, un pot de miel, le 3^{ème} mercredi du mois, grâce aux abeilles de la famille **Pellegrino**, de Toudon), on peut s'arrêter devant les bijoux fantaisie de **Patricia** : bois, turquoise, albâtre, verre ou fer martelé... «Little bijoux» pour tous les goûts !

À NOUVEAU SUR LA PLACE PALLANCA

Le marché du hameau St Jean a été déplacé vers la place Pallanca, son emplacement initial. Là, on retrouve les fruits et légumes de **Roberto Giordano** et du Roquettan **Olivier Campana** ainsi que les poulets rôtis de la **rôtisserie Saint-Jean**. Ce (nouveau) marché atteindra peu à peu sa vitesse de croisière avec l'arrivée du berger du village, **Francis Lanteri**, et ses fromages de brebis, au retour de sa transhumance du côté de La Brigue et la présence de Christine Beurrois, de la fin novembre à la fin avril, qui proposera charcuterie italienne et niçoise et fromages d'alpage, en attendant de prochains commerçants prêts à offrir de bons produits du terroir à la population roquettanne.



Roberto et Cathy

QUALITÉ ET PROXIMITÉ

Malgré les difficultés liées au démarrage et au mauvais temps, les marchés roquettiens sont donc là et bien là pour agrémenter votre table de produits de qualité mais surtout proposer et maintenir une offre alimentaire à La Roquette, dynamisant les commerces sédentaires d'une part et créant du lien, d'autre part. Une alliance économique et sociale. N'oublions pas non plus le rôle «écologique» de ces marchés qui proposent des produits locaux qui n'ont pas traversé la planète pour finir dans votre assiette.

ÇA S'EST PASSÉ À LA ROQUETTE



EXPOSITION D'OCTOBRE

Nigel GRAY, inspiré par l'œuvre d'Henri Moore, travaille la pierre et l'argile dont il tire ses bronzes et nous entraîne vers l'élégance d'un univers de lui seul connu, une harmonie entre la matière et la pensée de l'artiste... Patricia ROMERO, Catalane d'origine, nous conte le pouvoir sensoriel des couleurs, entre intuition et graphisme, palette de bruns, de rouges, d'ocres et d'orangés qui évoquent la terre ou la chair qui palpète, son œuvre a le cœur qui bat...

BONNE RETRAITE, DANIELLE !

41 ans à la mairie de la Roquette ! Du service «urbanisme» à l'état-civil, Danielle Menuet a vu son petit village se transformer et devenir une commune de près de 5000 habitants ! Après une fête surprise organisée par ses collègues, puis par l'ensemble du conseil municipal, Danielle peut enfin profiter d'une retraite roquetanne dynamique, agrémentée de voyages et d'activités sportives !.



EXPOSITION DE NOVEMBRE

Aline BOERO croque le vivant au pastel, corps féminin, portraits, monde animal, un voyage immobile vers l'autre, qu'il soit peuple de l'ailleurs, corps ou regard à l'érotisme manifeste... Véronique LE GROS, une rêveuse qui a toujours voulu voler, crée, en mosaïque, de grands oiseaux mythiques ou de petits piafs, aux couleurs bariolées, qui semblent prêts à s'envoler sous le regard de l'artiste qui ne désespère pas, un jour, de les suivre dans l'azur !



BIEN VU, BIEN VOIR !

Campagne de prévention «Bien vu, bien voir» organisée par la police municipale, sur le parking du hameau St-Jean. Jean-Pierre Fontaine et Sébastien Dumont ont vérifié éclairage et essuie-glaces des véhicules, pour une sécurité optimale sur la route.



ITALO ET SES COURGES

Italo d'Agosto a la main verte ! Dans son jardin roquetan, à partir de graines venues de sa région d'origine, la Campanie, près de Naples, il produit des courges d'eau qui peuvent mesurer jusqu'à 1,60 m et des tomates de plus d'un kilo ! Qui dit mieux ?



ADIEU JEANNOT !

Jean-Pierre Abril, une figure bien connue du village, nous a quittés en novembre dernier, à l'âge de 87 ans. Fils unique de parents agriculteurs, il fut longtemps ouvrier agricole chez l'ancien maire de la Roquette, Joseph Ferrero, et vivait accompagné de ses chèvres, de ses moutons, d'un âne et d'un cheval. Toujours prêt à donner un coup de main, les habitants se souviennent de son extrême gentillesse et de sa participation, avec ses animaux, à la crèche vivante de l'église du village. À l'heure de la retraite, il cherchait la compagnie au café du village, tout près de son domicile, rue de la Baisse. Il s'est endormi paisiblement à la maison de retraite de Grimaud. Adieu Jeannot, on t'aimait bien !



EXPOSITION «CHAMPIGNONS ET FRUITS SAUVAGES»

Merci la pluie ! Les champignons étaient au rendez-vous de l'exposition organisée par l'association botanique et mycologique de la Siagne, le 9 et 10 octobre dernier, à l'espace St Jean. Amanite des Césars, cèpes, bolets, chanterelles, trompettes de la mort ont accompagné les petits fruits sauvages, dons de la nature, comestibles... ou toxiques, d'où la présentation pédagogique de Jean Bossu et Maryse Romieu !



HALLOWEEN AUX GRILOUS

En novembre dernier, un (bon) petit diable, un lutin et quelques sorcières ont fêté Halloween à la crèche des Grilous en compagnie de Claire et Brigitte !

SOIRÉE BEAUJOLAIS

Du cassoulet, du beaujolais nouveau (à consommer avec modération) et de la bonne musique avec l'orchestre AJC ! Une soirée festive organisée par Roquettons Ensemble, le 20 novembre dernier à l'espace St Jean.



PAS DE BUTIN MAIS DES DÉGÂTS !

Insolite ! Le 30 septembre, vers 5 heures 30 du matin, un braqueur au volant d'une pelleteuse, volée sur le chantier voisin du «Clos de Siagne», a tenté de dérober le contenu du distributeur automatique de billets de la Société Générale, au hameau St Jean. En vain ! Beaucoup de dégâts pour l'établissement heureusement équipé d'alarmes qui se déclenchent à la moindre secousse...et la fuite des malfrats, repartis bredouilles de leur expédition !

Opération tranquillité seniors :

Réflexes sécurité au quotidien



Les personnes âgées, donc vulnérables, sont de plus en plus nombreuses : 5,5 millions en 2010 et plus de 6 millions en 2015 ! Proies faciles, elles sont victimes des 2/3 des vols avec ruse et près d'un tiers des cambriolages d'habitations principales ou secondaires. Fort de ce constat, le Ministère de l'Intérieur a mis en place l'opération tranquillité seniors ; une opération qui profite aussi bien aux personnes recensées par les communes via le plan « canicule » que celles qui se signaleraient spontanément, par le biais d'un formulaire, aux services de l'Etat, via la Gendarmerie nationale, le CCAS ou la police municipale. Concrètement, l'opération se décline par plusieurs actions de proximité auprès des seniors : Contacts réguliers entre services en charge de la sécurité et services en lien avec les personnes âgées, organisation de patrouilles supplémentaires en cas de multiplication d'agressions ou de cambriolages près des domiciles de personnes se sentant isolées, menacées ou inquiètes, etc. L'opération tranquillité seniors, c'est aussi une campagne de sensibilisation aux

réflexes de la sécurité au quotidien : Garder le contact et participer à la vie du quartier, se déplacer en se faisant accompagner, ne pas ouvrir à un inconnu qui se présente, sans rendez-vous, comme un professionnel, ne pas détenir trop d'espèces, porter son sac fermé, etc.

Enfin, les personnes âgées ne doivent pas hésiter à contacter les gendarmes ou les policiers municipaux de La Roquette-sur-Siagne qui sont là pour les écouter, les conseiller et les aider, en cas de situation suspecte.

Pour en savoir plus : guide «Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !» sur le site www.interieur.gouv.fr

Renseignements - CCAS - Mairie :

04 92 19 45 13

Police municipale - Hameau St Jean -

938 avenue de la République

04 93 93 28 27

undi au vendredi : 6 h 45 à 19 h 15 et

samedi : 9 h 15 à 12 h 45

En cas d'urgence, composer le

17 ou le 112

* Source : SIRPA Gendarmerie

Police municipale

Efficacité d'abord

La police municipale de la Roquette-sur-Siagne ne chôme pas ! Commune tranquille et résidentielle, la Roquette n'en est pas moins le cadre d'actes répréhensibles fort heureusement contrecarrés par la vigilance et l'efficacité de ses policiers municipaux.

Flagrant délit !

En août, dans le cadre de l'opération «tranquillité vacances», une patrouille, intriguée par un portail ouvert, a surpris un individu en flagrant délit de cambriolage. En septembre, alerté par le voisinage, un autre cambrioleur était arrêté, après une «chasse à l'homme» dans le quartier de la Levade, grâce à l'action conjointe de la gendarmerie nationale et de deux agents municipaux.

Enfin, le 7 septembre dernier, une patrouille de surveillance est appelée pour un vol à la roulotte doublé d'un accident de la circulation avec délit de fuite, avenue

de la République. Secondés par une équipe de la gendarmerie nationale de Pégomas, les policiers municipaux ont réussi à interpellé les occupants du véhicule en fuite. À la suite de cette arrestation, il s'avère que le conducteur était de surcroît, en état d'ébriété !

Dépôt sauvage

Autre affaire récente, en constatant un dépôt sauvage, les policiers municipaux découvrent les pièces volées d'un scooter à l'intérieur du container, d'où, après enquête, une arrestation et une comparution immédiate pour vol, recel de vol et une amende pour dépôt sauvage, soit 450 € (Cf : Non respect de l'arrêté municipal et du règlement sanitaire départemental) !

La sécurité des Roquettans et le respect des lois... les six agents de la police municipale y veillent !

Le DICRIM sur Internet

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) établi au niveau intercommunal par Pôle Azur Provence, récapitule tous les risques naturels, industriels et technologiques sur la commune : Inondation, incendie, mouvement de terrain, etc. Ce document est dorénavant consultable sur le site Internet de La Roquette-sur-Siagne.

www.laroquettesursiagne.com

ou en copie papier sur demande à la mairie



RYU AÏKIDO TRADITION

KÉSAKO AÏKIDO ?

Ce terme est composé de trois caractères calligraphiés de haut en bas : «*ai*» /harmonie, «*ki*»/puissance ou énergie, «*do*»/la voie. Jean Salmon, président de Ryu Aïkido Tradition, pratique cet art martial, fondé par Morihei Ueshiba, depuis déjà 26 ans ; un art sans compétition, mais avec des grades (ryu), qui permet de s'améliorer et de progresser techniquement, physiquement et mentalement : Se placer et gérer l'attaque, assouplir les poignets et faire travailler les articulations, désamorcer l'agressivité, rester calme et réduire l'anxiété. Héritier des arts martiaux développés en période de guerre, notamment l'escrime japonaise, l'aïkido n'est pas un sport mais une façon d'appréhender l'homme, un «art de la paix» qui prône le respect d'autrui et la tolérance tout en réglant d'éventuels problèmes d'ego... Revêtu de l'hakama, la tenue noire traditionnelle, ou d'un kimono, pieds bien ancrés au sol, concentré, face à l'adversaire, l'Aïkidoka, dans un combat à mains nues ou avec des armes - jo (bâton), tanto (poignard) ou boken (sabre en bois,

réplique du katana)- cherche l'attitude juste au juste moment, dans la pureté du geste et de la pensée.

École de la non-violence, adaptée pour lutter contre les agressions modernes, l'Aïkido ne cherche pas l'affrontement mais plutôt à l'esquiver et développe la maîtrise de soi, la confiance et le dynamisme des hommes, des femmes et des enfants qui ont découvert cette pratique qui est aussi et surtout un art de vivre.

**BASE DE LOISIRS –
Avenue de la République
JEUDI, DE 18 H 30 À 20 H 30 ET
MARDI, DE 19 H 30 À 21 H 30
RYU AÏKIDO TRADITION –
JEAN SALMON : 04 92 19 12 40**



ROQUETTONS ENSEMBLE



Téléthon 2008

Roquettons ensemble, association créée en 2003, rassemble toutes les bonnes volontés autour d'une quinzaine de personnes «inamovibles» (dixit la présidente, Maryse Mambrocchi !) pour organiser des animations sur le territoire de la Roquette et récolter ainsi des fonds destinés à des actions caritatives. L'année débute par «les Foulées du Béal», une course pédes-

tre dont la 8^{ème} édition aura lieu le 6 mars prochain, au profit de l'école communale du petit M'Bao, au Sénégal ; les fonds recueillis permettant la scolarisation des enfants et l'édification d'une bibliothèque. Puis, au fil des mois, s'égrènent des opérations telles que le Sidaction en juin ou la soirée «beaujolais» en novembre et, enfin, le Téléthon au mois de

décembre. Le Téléthon 2010 débutera le vendredi 3 décembre, à 18 h 30, par une marche aux flambeaux, du village aux jeux de boules de la place Pallanca, via la Font des Borgnes. Cette action caritative mobilise plusieurs associations roquettannes (dont Roquet'Art Danse, la Pétanque Roquettanne, Montagne Aventure Découverte, la Roquette Judo Club, les

pompiers, etc) qui proposeront, le samedi, des concours de boules, des animations au village et sous le chapiteau de Piste d'Azur ainsi que des repas autour du four communal et à Saint- Jean. Il faut savoir qu'en 2008, Roquettons ensemble a récolté, au profit de la recherche contre les myopathies, une somme plus importante que la ville de Cannes ! Enfin, Roquettons ensemble lance des actions ponctuelles tel que le vide-grenier nocturne prévu le 4 juin 2011 sur la place du village. Maryse Mambrocchi et l'équipe de Roquettons Ensemble remuent donc ciel et terre pour organiser, informer, créer une synergie et faire le lien entre les associations...

...Bref, pour donner le meilleur de soi, tout le long de l'année!

**TÉLÉTHON, LE 3 ET 4 DÉCEMBRE 2010
RENSEIGNEMENTS : 04 92 19 03 91**



Énergie nucléaire, pourquoi tant de haine ?

La communication sur l'énergie nucléaire a souvent été monopolisée par ses opposants, laissant peu de place aux scientifiques pour s'exprimer. Un professeur de physique, membre du Groupe Expert se fait leur porte parole. A vous de réagir !

HISTORIQUE :

Le choix entre le charbon et le nucléaire s'est posé dans les années 60. C'est Georges Pompidou, en 1973, qui a pris la courageuse décision d'opter pour la création d'un parc nucléaire, en choisissant la filière à «eau pressurisée» (REP, technologie d'origine Américaine). Notre pays est doté de 58 centrales dont l'âge moyen est de 24 ans et dont la durée de vie est de 40 à 60 ans. Elles produisent 80 % de l'électricité que nous consommons à un coût inférieur à 5 centimes d'euros le kWh, les 20 % restants étant produits par les barrages hydroélectriques et les centrales à charbon.

QUELS SONT LES RISQUES ?

Tout d'abord le risque de fusion du réacteur. Il y a eu deux incidents graves en France, en particulier celui de St Laurent des Eaux en 1980, qui se sont terminés sans pollution. Dans ces réacteurs, si le circuit primaire est vidé, la réaction nucléaire s'arrête, les barres de combustibles fondent, le cœur du réacteur est détruit, mais contrairement à d'autres technologies, il n'y a pas d'explosion ni de radiations émises.

Autre risque : les fuites de radioactivité. L'académie de médecine a fait plusieurs publications à ce sujet : Pour les personnels des centrales, la dose reçue serait sans effet. Pour la population, la radioactivité dégagée par l'industrie nucléaire est mille fois inférieure à la radioactivité naturelle et médicale.

LE PROBLÈME DES DÉCHETS :

En 2050, 3 millions de mètres cubes de déchets faiblement radioactifs auront été

enfouis, ils ont une durée de vie courte et ne présentent pas de danger. Restent les 7000 mètres cubes (en 2050) de résidus de fission (césium 137...) qui ont une vie très longue (en 40 000 ans, on retrouve la même radioactivité que dans une mine d'uranium) et présentent des risques réels. Ils sont vitrifiés puis enfermés dans des containers en inox et devraient être stockés en profondeur sous des couches d'argile qui piègent la radioactivité, dès que le lobby antinucléaire arrêtera d'effrayer les foules. Pour relativiser, c'est le volume de béton nécessaire à la construction de 7 éoliennes !

ET L'AVENIR ?

Pour sortir des énergies fossiles, en voie d'extinction, il est indispensable d'augmenter la capacité de production électrique. C'est inéluctable, même en économisant l'énergie par l'amélioration massive de l'isolation des habitations ou en développant les véhicules électriques, les pompes à chaleur qui réclament plus de courant...

La ressource en uranium étant encore abondante, la solution est donc d'augmenter progressivement le parc de centrales par les réacteurs améliorés : les EPR. Ceci contribue bien à notre indépendance énergétique : dans un kWh nucléaire, il y a 0,2

centimes d'euros d'importation par kWh alors qu'il y en a 15 c€ dans un panneau photovoltaïque. À partir de 2040, on aura de moins en moins besoin d'importation : les «surgénérateurs» permettront d'utiliser la totalité du combustible, alors que les réacteurs actuels n'en utilisent que 1 %. L'uranium appauvri conservé sur notre territoire suffit pour des milliers d'années. Le surgénérateur «Phénix» a produit de l'électricité pendant trente ans et «Super Phénix» a été arrêté alors qu'il fonctionnait correctement depuis un an. En 2010, Georges Charpak (prix Nobel) avait recommandé de revenir sur cette filière plutôt qu'ITER qui ne produira jamais d'électricité.

Pour terminer, il faut savoir que le coût de production électrique est :

- pour le parc nucléaire actuel à entretenir : 4,2 ct €/kWh
- pour l'EPR (prévu en 2012) : 5,5 ct €/kWh
- coût de rachat de l'éolien marin : 18 ct €/kWh (production irrégulière)
- coût de rachat du photovoltaïque : 30 à 58 ct €/kWh (produit 10 % du temps)

Le surcoût du renouvelable est-il compatible avec la croissance économique ?

plus de renseignement sur :
<http://www.laradioactivite.com>



Le SIVADES et les «Trophées du tri»

8^{ème} édition des «Trophées du tri», en collaboration avec Méditerranée 2000, association créée en 1989, dont la mission est l'éducation et la formation à l'environnement et au développement durable auprès d'un large public. Ce concours, qui récompense les projets et travaux environnementaux des écoles participantes, a pour finalité l'amélioration du tri sélectif dans les établissements scolaires.

UNE THÉMATIQUE

La thématique de l'édition 2010/2011, destinée aux élèves du cycle II au collège, est «la seconde vie des déchets», sachant qu'en 2009, au sein des douze communes du SIVADES, les habitants ont jeté 894 kg de déchets/ha, en moyenne. Grâce au tri sélectif, aux huit déchetteries du territoire et au compostage, le syndicat recycle le tiers de ces déchets ! À partir de cette thématique, les enfants, munis d'un carnet de bord, doivent mener l'enquête afin de cerner les enjeux de la valorisation des déchets, découvrir les mécanismes du

recyclage et ses conséquences, soit la seconde vie des déchets et les économies de matières premières.

DES TROPHÉES À LA CLEF

8 Avril 2011, date butoir ! Remise du carnet de bord des écoles participantes ! Un jury, composé de membres du SIVADES, de l'Education nationale, du Rectorat et d'Eco-emballages, jugera ces carnets de bord, selon cinq critères :

- respect et compréhension du thème,
- démarche pédagogique,
- qualité, créativité et originalité du carnet de bord,
- implication des élèves dans le projet,
- qualité de l'action et mise en place.

Les lauréats, en trois catégories (pitchoun, Junior et collège), recevront un trophée ainsi qu'une dotation financière de 300 euros pour le 1^{er} prix. Le jury pourra aussi décider de l'attribution d'un second prix (200 euros), voire d'un troisième prix (150 euros) ou d'un prix spécial. Enfin, le jury, outre un diplôme et la bande dessinée du SIVADES, offrira également une œuvre «cybertrash», ô combien symbolique, de l'artiste grassois Tassou, créée à partir de matériau de l'électronique industrielle.

Enfin, les gagnants seront invités à un spectacle artistique proposé par l'école de cirque Piste d'Azur, en mai 2011... à la Roquette !

Alors, bonne chance aux jeunes «aventuriers» roquettans qui se sont lancés à la recherche du tri perdu !



Exposition : Grasse au fil du temps

Le musée International de la Parfumerie présente la 3^{ème} édition de l'exposition «Grasse, au fil du temps : Architecture et industrie», du 10 décembre 2010 au 13 mars 2011. Cette exposition fait suite à l'inventaire du patrimoine industriel de la parfumerie, les précédentes éditions portant sur les trésors cachés des collections patrimoniales et sur les photographes grassois.



Musée de la parfumerie

L'exposition se décline sur trois volets :

- Une exposition d'une vingtaine de photographies du patrimoine industriel grassois dans la cour du musée,

- Une exposition temporaire de la parfumerie, à l'accès gratuit, dans le hall de l'escalier Pontevès qui présente les différents aspects du patrimoine industriel grassois : les sources (cadastre, patentes, ...), les lieux (avenue Chiris, ...), l'impact technique et l'architecture (distillation et paysage industriel, ...), un autre patrimoine de la parfumerie (les architectes, ...) et les thématiques agricoles (les champs de fleurs, les coopératives agricoles),

- Une exposition permanente, à la salle Grassoise, inaugurée d'ailleurs à cette occasion ; cette salle présente le Grasse d'autrefois mais aussi le dynamisme de l'industrie de la parfumerie, aujourd'hui, à travers 4 axes : l'impact de la parfumerie

sur le paysage grassois, le rayonnement économique de la ville dans le monde, le contexte social et le tourisme lié à la parfumerie. Les thématiques sont illustrées par des objets de collection, des photographies, des vidéos et des témoignages.

Le service «Ville d'art et d'histoire» propose également des animations pour les enfants et les familles, en ville, au musée et à l'espace «Projets».

Musée International de la Parfumerie

2 Boulevard du jeu de ballon -

06 130 Grasse

Tél : 04 97 05 58 00

Renseignements -

animations : 04 97 05 58 36 ou animation.patrimoine@ville-grasse.fr

Musée ouvert de 11 à 18 heures, sauf le mardi.

Cet espace a pour but de favoriser le débat démocratique en donnant la parole aux différentes listes représentées au sein du conseil municipal, chacun pouvant ainsi exprimer ses différents points de vue.
Les différentes listes s'expriment sous leur responsabilité, dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°2002-276 du 27/02/02 relative à la démocratie de proximité, dans le respect du Code Général des Collectivités Territoriales, du Code Electoral et du droit de la presse.

Parole aux élus de la majorité

Le PLU : une vaste entreprise.

Le PLU a été mis en route en 2005 par la municipalité précédente, une réunion publique en janvier 2006 avait présenté le PADD, puis en septembre 2007, deux réunions avaient détaillé le règlement du PLU (zonage, possibilités de construction...). Pour notre équipe, ce projet présentait des risques importants d'explosion démographique à cause de droits à construire trop importants, en particulier dans la zone collinaire.

Nous l'avons donc repris et amendé, en conservant le même cabinet conseil, pour éviter de tout reprendre à zéro. Nos objectifs sont clairs : conserver une taille humaine à notre commune en maîtrisant l'augmentation de la population par des COS adaptés hors du village et du quartier St Jean, qui seuls doivent être densifiés, préserver le secteur collinaire, définir un projet global d'aménagement du village et de la plaine de la Siagne, développer l'offre de logements sociaux...

Un premier projet a été présenté aux délégués de quartiers en janvier 2009, puis quatre réunions publiques par quartier ont été organisées en mai 2009 pour permettre une concertation de proximité. Nous avons ensuite retravaillé le projet pour prendre en compte les observations faites lors de ces réunions. Le projet d'implantation d'une usine de traitement des déchets dans la plaine a retardé l'avancement des travaux, car il remettait en cause le projet pour la plaine de la Siagne.

Dès la disparition de cette menace, nous avons repris le dossier qui, aujourd'hui, est pratiquement finalisé. Il va être présenté aux personnes publiques associées (administration, CCI, Chambre d'agriculture, élus voisins...) puis au SCOT. Nous pourrions alors rentrer dans la phase finale : enquête publique, ultime réunion publique, validation par le conseil municipal. Le projet devrait être efficient mi 2011.

Le PLU est un acte fondamental de l'action municipale. Il engage l'avenir de notre commune et dessine la physionomie qu'elle aura dans quinze ans. C'est pour cela qu'il était important de prendre le temps de réaliser une concertation poussée avec la population de façon à ce que les grandes orientations soient partagées par le plus grand nombre.

Les élus de la majorité
village.modele@orange.fr

Parole aux élus de l'opposition

Chères Roquettanes, chers Roquettans,

Les fêtes de fin d'année constituent un moment privilégié pour tirer un "bilan" de ce que fut l'année 2010 et surtout souhaiter que l'année 2011 soit porteuse de projets pour vous et vos proches.

BILAN 2010 POUR NOTRE COMMUNE

Une épée de Damoclès nous menaçait avec l'installation dans la Vallée de la Siagne à quelques centaines de mètres du quartier St Jean, d'un centre de traitement et d'incinération des déchets d'une partie de notre département. Cette menace est pour l'instant écartée puisque Cannes et Grasse ont "accepté" que ces 2 installations d'abord regroupées sur La Roquette soient sur leurs territoires. Mais restons toutes et tous vigilants avec 2 objectifs : Ne pas revenir en arrière sur ce choix de Cannes et Grasse ; réduire la facture sur ces 2 usines pour éviter à nouveau de voir flamber la taxe sur les ordures ménagères. Dans ce contexte nous soutenons totalement la proposition de la commune qui vise à rechercher des solutions moins coûteuses sous réserve de leur faisabilité technique.

NUISANCES AERIENNES

Cette fois le mirage de la réduction des nuisances causées par l'aérodrome "Cannes-Mandelieu" s'est dissipé et la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) dans sa lettre du 13.09 a indiqué : «Il serait vain de faire figurer dans une charte une disposition dont les signataires n'auraient pas la possibilité de maîtriser la mise en œuvre». En clair, la logique économique a prévalu sur d'autres préoccupations environnementales (tranquillité et sécurité des riverains). Nous regrettons qu'élus et associations aient été menés "en bateau" pendant des années. Il reste selon nous à s'engager pour faire respecter les trajectoires, le non survol des habitations et le déplacement des écoles de pilotage sur d'autres sites.

TRAVERSEE DU VILLAGE

Des propositions ont été faites par la majorité Municipale, des études sont dans les tiroirs, les réponses du Conseil Général aussi. A quand les réunions de présentation et de concertation annoncées depuis bientôt 2 ans ? Espérons que ce silence ne soit pas annonciateur de mauvaises nouvelles pour les riverains...

NOTRE EQUIPE

Nous saluons René DEROSI qui a donné récemment sa démission car il s'est installé sur une commune voisine. Nous le remercions pour son implication dans notre groupe et nous lui souhaitons de continuer dans son engagement public. A bientôt René. Bonnes Fêtes de Noël à toutes et tous.

"Ensemble pour notre Village"

C.Ortega, C. Blanchard, M.D. Leroy, R. Derosi, G. Adamo, J.M. Morillon pournotrevillage@gmail.com

Chères Roquettanes, chers Roquettans,

Agglomération : Une condamnation à payer 1 080 000 euros !

J'ai attiré l'attention dans ce bulletin à plusieurs reprises sur le mauvais fonctionnement de la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence dont fait partie La Roquette.

Le maire de Grasse, M. Leleux, qui est aussi président de l'Agglomération, nous a fait une série de cadeaux empoisonnés : les piscines grassoises (une olympique et une couverte) qu'il va falloir refaire, le Musée de la Parfumerie dont le fonctionnement est un gouffre avec 50 employés transférés à l'agglomération, le Théâtre de Grasse, le nouveau théâtre (que l'on va aussi construire à Grasse),...

Ça c'est ce que l'on sait.

Il y a aussi ce que l'on cache et dont il faudra bien parler.

Par exemple, le scandale de l'achat de l'ex-usine Symrise au Plan de Grasse qui n'a pas été clair et qui nous coûte plus de 900 € chaque jour !

Lorsqu'on a voulu nous faire avaler une convention financière entre l'agglomération, la ville de Grasse et la société foncière Europe : un «arrangement» de plus de 750 000 €, nous avons à plusieurs contribuables des cinq communes concernées décidé d'attaquer cette décision au Tribunal Administratif.

On vient maintenant d'apprendre que dans ce même dossier, Grasse, et par contre coup l'agglomération ont été condamnés par la cour d'appel d'Aix en Provence à payer 1 080 000 euros à l'agence immobilière chargée de l'opération, à cause d'un arrêté pris par le maire de Grasse.

La condamnation date d'octobre 2009. On l'apprend plus d'un an plus tard grâce à l'opposition municipale grassoise.

L'intercommunalité doit fonctionner en toute transparence et dans le respect des élus et des citoyens !

Les roquettans n'ont pas à payer les condamnations dues aux «erreurs» du maire de Grasse !!!

Les Roquettans ont le droit de savoir !

Jacques Michel - «La Roquette citoyenne»

BON À SAVOIR

LE GUIDE DES RESTANQUES

...Ou comment les préserver et mettre en valeur notre patrimoine ?

Ce guide de «bonnes pratiques pour la préservation des restanques» s'inscrit dans la politique de valorisation du patrimoine de la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence, via la charte intercommunale pour l'environnement.

Témoins d'une identité territoriale très forte, les terrasses de cultures appelées localement «restanques», concourent à créer un paysage remarquable et jouent un rôle régulateur sur les écoulements d'eau, la protection des sols et le maintien de la biodiversité. Après des études cartographiques et un recensement sur les 5 communes du territoire, Pôle Azur Provence propose ce guide afin d'informer et sensibiliser les particuliers, les agriculteurs, les forestiers et les porteurs de projets situés en zone de terrasses ; des terrasses qui sont majoritairement en terrain privé.

Une mine de conseils et de recommandations pour construire ou réhabiliter une restanque ou «un mur clavier».

Guide gratuit, disponible au service urbanisme – Mairie.



INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Attention ! Nouveaux Roquettans ou nouvel électeur de 18 ans, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le **31 décembre à 16 heures**, dernier délai !

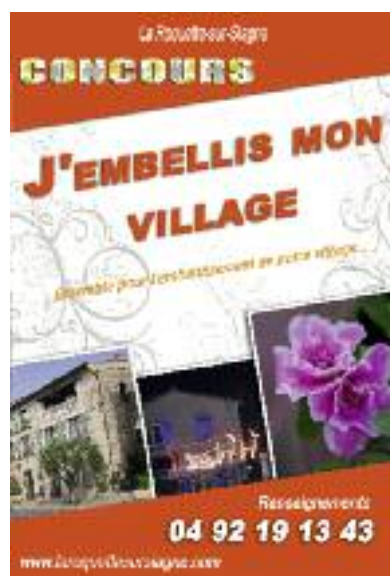
Renseignements- service élections :
04 92 19 45 13

Mairie – 630 chemin de la Commune
Ouvert de 8 à 16 heures,
du lundi au vendredi.

J'EMBELLIS MON VILLAGE

Les participants à l'opération «J'embellis mon village» 2010 seront récompensés lors de la cérémonie des vœux du maire, le **vendredi 7 janvier**, sous le chapiteau Piste d'Azur...Mais, il n'est pas trop tard pour participer à l'embellissement de la Roquette ! Bientôt Noël et l'occasion d'illuminer et de pavoiser jardins, façades et balcons afin de finir l'année en beauté !

Contactez la maison du Tourisme (04 92 19 13 43) ou votre délégué de quartier pour signaler votre participation à l'embellissement de la commune, avant le 31 décembre 2010

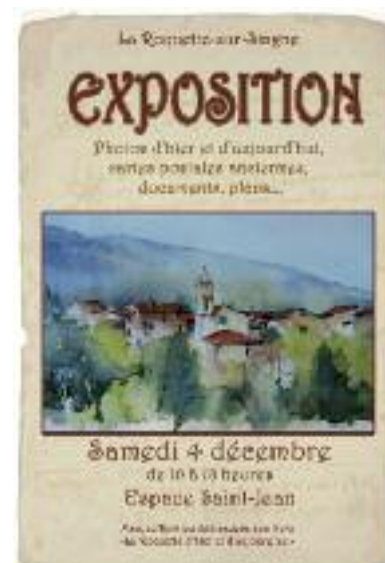


CHARTRE INTERCOMMUNALE POUR L'ENVIRONNEMENT

Signée en 2006, la charte, qui achève sa quatrième année de mise en œuvre sur les 5 communes du Pôle Azur Provence, est développée autour de 3 axes : Gestion de l'espace, sensibilisation des acteurs locaux et des citoyens et, enfin, préservation des ressources et maîtrise des nuisances et des risques. 63 actions sont déjà lancées sur un total de 76 prévues sur 5 ans : Création de jardins familiaux, élaboration du Plan Local Energie-Environnement, guide éco-construire, fête de la nature, livret DICRIM, etc. L'année 2010/2011 sera l'occasion de dresser un bilan global sur les actions menées et la poursuite des choix stratégiques depuis 2006 ; constatant par ailleurs l'évolution du contexte (nouvelles compétences de la collectivité, nouveaux outils de développement durable, nouvelle réglementation), la charte du Pôle Azur Provence nécessitera une révision et une nouvelle orientation pour le deuxième volet début 2012.

La charte est disponible en mairie et consultable sur le site Internet www.laroquettesursigne.com

EXPOSITION



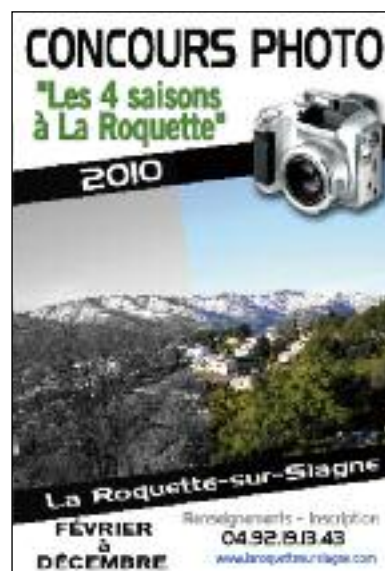
Le **samedi 4 décembre, de 10 à 18 heures**, Maryse Romieu dédicacera son livre «La Roquette d'hier et d'aujourd'hui».

À cette occasion, elle exposera des photographies, des cartes postales anciennes ou en couleur, divers documents historiques sur la Roquette-sur-Siagne ainsi que des aquarelles originales.

Espace St Jean – Place des Marronniers (au-dessus du groupe scolaire St Jean)
Renseignements - Maison du Tourisme :
04 92 19 13 43

CONCOURS PHOTO

Décembre est là ! Les Roquettans ont encore le temps de photographier leur village jusqu'au 31 décembre 2010 ! Patrimoine, fêtes, scènes de la vie quotidienne, ce que vous voulez, le seul impératif étant le format des photos ! Règlement et inscription à la maison du Tourisme- Hameau St Jean 888, avenue de la République 04 92 19 13 43



DECEMBRE

EXPOSITION PEINTURE & SCULPTURE

du 1^{er} au 31 décembre de 8 à 16 heures
Pierre Marchetti, peintre
Béatrice Pothin Gallard, sculpteur
Mairie - Salle des mariages

TÉLÉTHON

Vendredi 3 et 4 décembre
Roquettons Ensemble

Le Roquette-sur-Siagne
Téléthon 3 et 4 décembre 2010

VENDREDI 3 DÉCEMBRE
18 h 30 - Marche aux Flambeaux - Départ village

SAMEDI 4 DÉCEMBRE
10 h - 18 h 30 - Animations au Village
10 h - Concours de boules - pl. Pallanca
10 h - Animations sur la Base de Loisirs

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE
17 h 30 - Théâtre à la Médiathèque

Faites un don au 3637 ou sur telethon.fr

Roquettons Ensemble - 04 92 19 08 91

EXPOSITION

«La Roquette d'hier et d'aujourd'hui »

Samedi 4 décembre de 10 à 18 heures
Dédicace livre - Maryse Romieu
Espace St Jean

COMMÉMORATION - «GUERRE D'ALGÉRIE»

Dimanche 5 décembre à 11 h 30
Monument aux morts

THÉÂTRE

« L'Arbre à palabres » (marionnettes)

Samedi 11 décembre à 17 h 30
Médiathèque St Jean
Association Culturelle Val de Siagne

MARIONNETTES

(Spectacle tout public)
Samedi 18 décembre à 16 heures
Médiathèque Saint-Jean

CONCERT DE RAP ET HIP-HOP

Samedi 18 décembre à 20 h 30
Médiathèque Saint-Jean
Association des Jeunes «Roquette City»

JANVIER 2011

EXPOSITION PEINTURE & SCULPTURE

du 2 au 31 janvier de 8 à 16 heures
Bernard Pett, peintre
Régine de Quillacq, sculpteur, invitée d'honneur
Salle des mariages

VOEUX DU MAIRE

Vendredi 7 janvier à 19 heures
Chapiteau Piste d'Azur

LOTO

Dimanche 16 janvier de 14 à 18 heures
Espace St Jean
L'Azuréenne

LOTO

Dimanche 23 janvier de 14 à 18 heures
Espace St Jean
Rotary-club

SALADES SAUVAGES

Samedi et dimanche 29 et 30 janvier de 10 à 18 heures - Espace St Jean
Association botanique et mycologique de la Siagne



THÉÂTRE

«Toi ze moi» (comédie)
Dimanche 29 janvier à 20 h 30
Médiathèque St Jean
Association culturelle Val de Siagne

COURS, STAGES ET ATELIERS

PISTE D'AZUR

2 stages sont organisés en janvier
- **Initiation aux arts du cirque - débutants**
- **acrobatie**
samedi 15 janvier de 14h à 17h et le dimanche 16 janvier de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.
Inscription au 04 93 47 42 42 ou contact@pistedazur.org
Piste d'Azur - 1975 avenue de la République

TOKIBANA

Poterie adultes
6 décembre de 15 h 30 à 17 h 30
13 décembre de 14 à 16 h
06 80 92 25 24

Ikebana

6 décembre de 13 à 15 h
06 16 45 43 80

VILLAGE PEOPLE

Samedi 4 décembre de 14 h 30 à 19 heures
Atelier «Art de la récup»
Adultes et enfants
Tél. : 06 67 50 84 20
lesvillagepeople@gmail.com
<http://lesvillagepeopleroquette.blogspot.com/>

REPAS DE NOËL 3^{ème} âge

Samedi 22 janvier 2011

12 heures

Espace St Jean

Inscriptions CCAS

(Roquetan + de 65 ans)

04 92 19 45 13 (à partir du lundi 3 janvier jusqu'au lundi 17 janvier inclus)

Bonnes Fêtes !

Renseignement à la Maison du Tourisme et de l'Animation

Tél. : 04 92 19 13 43

Pour plus d'informations, découvrez chaque mois "ÇA BOUGE A LA ROQUETTE" chez les commerçants de la commune